



Quelle place pour le risque technologique dans la ville du XXIème siècle?

publié le 26/11/2012 - mis à jour le 05/12/2012

Descriptif :

Restitution des rencontres de La Rochelle en juillet 2012

Ce document est une restitution synthétique des débats qui ont eu lieu le 5 juillet 2012, lors de la rencontre organisée par l'association Amaris, La Rochelle (Ville et Communauté d'agglomération), en partenariat avec l'association des Assises des risques, l'Université de La Rochelle, le Syndicat Mixte La Rochelle-Rochefort.

Près de 10 ans après le vote de la Loi Bachelot de 2003, cette rencontre invitait les élus et techniciens des collectivités locales, les représentants de services de l'État et les industriels à réfléchir aux différents moyens d'appréhender les risques technologiques majeurs dans les politiques d'aménagement urbain. Penser la ville de demain en intégrant la dimension risque et faire émerger des projets ambitieux pour les territoires Seveso imposent de réunir, autour d'une vision commune, toutes les parties prenantes. Le rendez-vous de La Rochelle avait donc pour objectif de poser les premières bases de cette vision en donnant à chacun l'occasion d'exprimer sa position.

Consultez notamment la restitution des ateliers :

- ▶ Aménagement urbain et risques technologiques.
Imaginer la ville de demain avec quels outils ?
- ▶ Regards croisés et retours d'expériences.
Des risques, des méthodes et des résultats.
- ▶ Construire la prévention par la concertation.
Quel rôle pour les habitants ? Quels dispositifs mettre en place ?

Consultez le compte-rendu des échanges :

 [CR des échanges](#) (PDF de 2.9 Mo)
Compte rendu des échanges



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.